

# Fiche de données de sécurité

Révision: 15-04-2015  
Remplace: 15-04-2013  
Version : 01.01/LUX\_F

---

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Appellation commerciale: PREVAL SPRAY GUN POWER UNIT

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages recommandés : Propegols.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur: Chicago Aerosols - Bridgeview Facility  
8407 South 77<sup>th</sup> Avenue  
60455 Bridgeview, IL 60455  
Etats-Unis  
Tél: +001 708 598 7100

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Commentaires concernant les numéros d'urgence : 112 (Centre anti-poison)

---

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

DPD-classification (Directive 1999/45/CE): F+a;R12A

CLP-classification (Règlement (CE) no 1272/2008): Aerosol 1;H222 Aerosol 1; H229

*Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases R et H.*

Effets nocifs les plus graves : Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

### 2.2. Éléments d'étiquetage



Mentions d'avertissement: Danger

Phrases H: Aérosol extrêmement inflammable.(H222)  
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.(H229)

Phrases P: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.(P210)  
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.(P211)  
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.(P251)  
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.(P410/412)

### 2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

---

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Numéro d'engistrement	CAS/ Numéros CE	Substance	DSD-classification (Directive 67/548/CEE)/ CLP-classification (Règlement (CE) no 1272/2008)	w/w%	Rem.
.	115-10-6	Oxyde de diméthyle (ether éthylique)	Fx;R12	20-50	-
.	204-065-8	.	Flam. Gas 1;H220 Press. Gas;H280	.	.
.	75-28-5	Isobutane (contenant < 0.1 %	Fx;R12	20-50	-
.	200-857-2	butadiène (203-450-8))	Flam. Gas 1;H220 Press. Gas;H280	.	.
.	74-98-6	Propane	Fx;R12	20-50	-
.	200-827-9	.	Flam. Gas 1;H220 Press. Gas liq. gas;H280	.	.

*Veillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases R et H.*

---

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Sortir à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Peau: Enlever les vêtements souillés. Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Yeux: Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Brûlures: Rincer à l'eau jusqu'à ce que les douleurs cessent. Retirer les vêtements qui n'ont pas brûlé sur la peau – contacter un médecin ou l'hôpital, et poursuivre si possible le rinçage jusqu'à l'arrivée du médecin.

Autres informations: En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation du produit atomisé peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'augmentation de la température entraîne une hausse de la pression dans l'emballage, avec risque d'explosion. ATTENTION ! Les bombes aérosol peuvent exploser. Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Rester contre le vent / se tenir à distance de la source. Bien ventiler. Interdit de fumer ou d'entretenir une flamme nue.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède : Le port d'un vêtement protecteur normal équivalent à la norme EN 469 est recommandé.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de jeter inutilement dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer les taches et les projections à l'aide d'un chiffon.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter au section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter au section 13 pour les instructions sur l'élimination.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Travailler en utilisant un ventilateur aspirant efficace (par exemple ventilateur d'aspiration). Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Interdit de fumer ou d'entretenir une flamme nue.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, de médicaments ou de produits équivalents. Réservoir sous pression. Ne pas exposer aux rayons du soleil ni à des températures supérieures à 50°C.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun.

---

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

professionnelle:

Composant :	Valeur limite d'exposition	Observations
Dimethylether	1000 ppm 1900 mg/m <sup>3</sup>	8(II)
Propan	1000 ppm 1800 mg/m <sup>3</sup>	4(II)

VME : valeurs moyenne d'exposition, VLCT/VLE: valeurs limites d'exposition.

Base légale : Règlement grand-ducal du 28 juillet 2011 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 30 juillet 2002 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Observations: 8(II): 15-Minuten-Mittelwert: 8: Spitzenbegrenz. Überschreitungsfaktor 8, (II): Resortiv wirksame Stoffe. 4(II): 15-Minuten-Mittelwert: 4: Spitzenbegrenz. Überschreitungsfaktor 4, (II): Resortiv wirksame Stoffe.

Méthodes de mesure : Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes avec les limites d'exposition professionnelle en vigueur.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure dans les yeux. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Equipement de protection Il est conseillé d'utiliser des gants de plastique ou de caoutchouc.

individuelle, protection de la peau :

Equipement de protection individuelle, protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, utiliser un masque respiratoire. Type de filtre : AX. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes : EN 136/140/145.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

---

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat:	Aérosol
Couleur:	Clair
Odeur:	Faible Solvant
Seuil olfactif:	Aucune donnée
pH (solution à utiliser):	Aucune donnée
pH (concentré):	Aucune donnée
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Min. -42.2 °C Max. -11.7 °C
Point d'éclair:	-104.4 °C
Taux d'évaporation:	> 1 (ethyl ether = 1)
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité:	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures limites d'explosivité:	1.8 vol% - 18 vol%
Pression de la vapeur:	524 kPa gauge @ 21.1 °C
Densité de vapeur:	1.8
Densité relative:	0.6
Solubilité:	Aucune donnée
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée
Température de décomposition:	Aucune donnée
Viscosité:	Aucune donnée
Propriétés explosives:	Aucune donnée
Propriétés comburantes:	Aucune donnée

### 9.2. Autres informations

Aucun.

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réagit avec : Oxydants forts/ Acides/ Métaux.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager au sol. Les vapeurs peuvent provoquer des mélanges explosifs avec l'air.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter toute augmentation de température ainsi qu'un contact avec des sources d'inflammation. Eviter l'exposition directe à la lumière du soleil. Eviter les températures > 50 °C.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts/ Acides/ Métaux.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

---

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë - par voie orale:	Une pulvérisation dans la bouche peut provoquer une irritation des muqueuses de la bouche et la gorge. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité aiguë - par voie cutanée:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité aiguë - par inhalation:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Corrosion/irritation cutanée :	Peut être légèrement irritant. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Irritation momentanée. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Sensibilisation respiratoire ou sensibilisation cutanée :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Mutagenicité sur les cellules germinales:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Propriétés cancérogènes :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité pour la reproduction:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition unique STOT :	L'inhalation du produit atomisé peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication. Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition répétée STOT :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Danger par aspiration:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Autres effets toxicologiques :	Aucun effet connu.

---

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles pour toutes les substances

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Potentiellement dégradable. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune bioaccumulation envisagée. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Le produit ne contient pas de substance PBT ni de substance vPvB.

### **12.6. Autres effets néfastes**

Aucun effet connu.

---

## **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter inutilement dans l'environnement.

Ne pas jeter les aérosols avec les autres déchets, même une fois qu'ils sont vides. Les aérosols doivent être envoyés à la déchetterie municipale de déchets chimiques avec les caractéristiques techniques spécifiées ci-dessous.

Réipients de type aérosol: Code CED: 16 05 04 Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses. Chiffons d'essuyage avec solvants organiques: Code CED: 15 02 02 Absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses.

Solution absorbante/vêtement pollués par le produit:  
Code CED: 15 02 02 Absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses.

---

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### ADR/RID

14.1. Numéro ONU 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport 2.1

14.4. Groupe d'emballage -

Numéro d'identification du danger -

Code tunnel : D

14.5. Dangers pour l'environnement Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).

#### ADN

14.1. Numéro ONU 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport 2.1

14.4. Groupe d'emballage -

14.5. Dangers pour l'environnement Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).

Dangers environnementaux dans les bateaux citernes : -

#### IMDG

14.1. Numéro ONU 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport 2.1

14.4. Groupe d'emballage -

14.5. Dangers pour l'environnement Le produit n'est pas un Marine Pollutant (MP).

Groupe de séparation des matières du code IMDG : -

#### ICAO/IATA

14.1. Numéro ONU

	1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	AEROSOLS, FLAMMABLE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2.1
14.4. Groupe d'emballage	-
14.5. Dangers pour l'environnement	Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Aucun.
<b>14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Ne s'applique pas.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières : DIRECTIVE 2012/18/UE (Seveso), P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES: Colonne 2: 150 (net) t, Colonne 3: 500 (net) t.  
Un soin tout particulier doit être apporté aux employés de moins de 18 ans. Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas réaliser de tâche les exposant de manière nuisible à ce produit.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

## SECTION 16: Autres informations

Des modifications ont été réalisées dans les paragraphes suivants : 2, 3, 14, 16.

Explication des abréviations : PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative  
STOT: Specific Target Organ Toxicity

Méthode de classification : Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Phrases R: R12 Extrêmement inflammable.  
R12A Extrêmement inflammable.

Phrases H: H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H280 Contient un gaz sous pression, peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Formation : Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.